



DÉCISION DU MAIRE

(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2019DC036

OBJET : MARCHES PUBLICS - TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE - GROUPE SCOLAIRE MARIE CURIE

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2016_DL118 du conseil municipal du 15 décembre 2016, portant délégation du conseil municipal au maire,

VU le décret n° 2016-360 relatif à la réglementation des marchés publics et notamment les articles 27 et 34,

VU la délibération n° 2016_DL117 conseil municipal du 15 décembre 2016 portant modification du règlement intérieur sur les marchés publics,

CONSIDÉRANT que la commune a décidé de procéder à des travaux d'isolation thermique au groupe scolaire Marie Curie,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il est nécessaire de conclure un marché de travaux,

CONSIDÉRANT que suite à une procédure adaptée avec mise en concurrence, des sociétés ont été retenues,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure, avec :

- la société Comptoir des revêtements domiciliée 45 rue du Marais – 69100 Villeurbanne, un marché pour le lot n° 1 isolation – ravalement,
- la société Martin G. domiciliée - 436 avenue Frèrejean – ZI de l'Abbaye – 38780 Pont Evêque, un marché pour le lot n° 2 - menuiserie,
- la société Multielec domiciliée 13 boulevard Edmond Michelet – 69008 Lyon, un marché pour le lot n° 3 électricité.

ARTICLE 2 : Le montant des dépenses est fixé à :

- 72 478, 88 € TTC pour le lot n° 1
- 63 060, 60 € TTC pour le lot n° 2
- 7 154, 40 € TTC pour le lot n° 3

soit un total de 142 693, 88 € TTC, qui sera imputé au chapitre 23 article 2313 du budget de la Ville.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

CORBAS, le 3 avril 2019

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

The logo for SLO (Service Local d'Orientation) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 069-216902734-20190403-VILLE_2019DC036-AU

Le maire,
Jean-Claude TALBOT